

Décision portant nomination d'un directeur d'unité mixte de service

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS CITE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2014-56 portant création de l'unité Inserm US24 et nommant Madame Claude-Agnès REYNAUD directrice ;

Vu la décision Inserm n° 2019-106 portant prolongation de l'Unité mixte de service US24 et nommant Madame Fabiola TERZY directrice ;

Vu la décision Inserm n° 2020-101 portant fin de mandat de Madame Fabiola TERZY ;

Vu la décision n° 2020-102 portant nomination de Monsieur Alain CHARBIT directeur de l'Unité de Service US24 ;

Vu la décision n° 2022-184 portant la fin de fonction de Directeur de l'Unité de Service US24 de Monsieur Alain CHARBIT ;

Vu la décision du CNRS UAR 3633 ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décident :

Article 1 : Monsieur Vincent GOFFIN est nommé directeur de l'Unité de Service US 24 du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS CITE